



GALAPIAT CIRQUE COLLECTIF ITINÉRANT AUTOGÉRÉ

ALINE PEYRÈGNE

Créée en 2006 par de jeunes artistes passionnés, l'association Galapiat cirque combine **ancrage local** dans les Côtes-d'Armor et tournées internationales. Tout en menant des projets personnels, les fondateurs restent attachés au **fonctionnement collégial et horizontal**, qui implique salariés, bénévoles, sympathisants. Un passage en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est aujourd'hui envisagé.



►► Du rêve à la réalité

C'est au cours de leurs années de **formation au Centre national des arts du cirque**¹ que les fondateurs de Galapiat se rencontrent. Ces six jeunes artistes circassiens, Elice (trapeziste et bassiste), Sébastien, (acrobate, photographe et accordéoniste), Moïse (acrobate au mât chinois et violoniste), Jonas (acrobate et chanteur), Sébastien (jongleur, acrobate et guitariste), et Lucho (acrobate, jongleur et contrebassiste) partagent le rêve de **faire du cirque de création dans les conditions du cirque traditionnel** : « *Notre envie, c'était de jouer sous chapiteau, de partir en caravane, de faire des rencontres et de*



partager des choses avec les gens. » **Ce désir d'itinérance se focalise sur un projet de tournée en Amérique du Sud** – dont ils discutent lors de réunions « Chili con carne ».

¹ Le Cnac de Châlons-en-Champagne : www.cnac.fr

En 2006, à la sortie du Cnac, ces passionnés fondent l'association Galapiat pour porter leur compagnie. Ils créent *Risque Zéro*, un **premier spectacle** dont le **succès** ouvre la voie de la reconnaissance dans le milieu du cirque de création. Les six jeunes artistes commencent à vivre de leur métier.

Séduite par le projet des Galapiat, la famille d'un des artistes leur offre un chapiteau, le **chapiteau Pétaouchnok** : l'itinérance devient alors possible ! La compagnie se déplace désormais en **caravanes**. En 2009, grâce aux recettes de *Risque Zéro*, elle investit dans un second chapiteau.

Les Galapiat **multiplient les représentations** en France. Toutefois, le projet de tournée en Amérique du Sud ne les quitte pas. Après plusieurs tentatives infructueuses, le rêve finit par devenir réalité : en 2011, le cirque sillonne l'Argentine et le Chili, où il fait la rencontre des cirques sociaux latino-américains² : « *Ces expériences nous ont beaucoup touchés. Nous nous sommes rendu compte qu'à notre manière, nous faisons un cirque de société. Pour nous, le cirque est un art populaire fédérateur, un*

outil merveilleux de changement social et de transformation individuelle. »

Quelques dates

- 2006 : création de l'association et du spectacle *Risque Zéro*.
- 2008 : lancement du festival Tant qu'il y aura des mouettes (Langueux, Côte-d'Armor).
- 2009 : acquisition de deux chapiteaux, itinérance et premiers projets de territoire en Bretagne.
- 2011 : tournée en Argentine et au Chili. Première réflexion sur l'organisation interne et la gouvernance.
- 2014 : recherche d'un lieu fixe pour s'implanter durablement et créer un cirque expérimental. Réflexion sur le passage en SCIC.

À ce jour, les chapiteaux des Galapiat ont accueilli au total 37 000 spectateurs, et des dizaines de projets de territoires ont été menés.

² Le cirque social est un mode d'intervention utilisant les arts du cirque comme outil de développement social et personnel.

►► Des projets de territoire liés à l'artistique

« *Dès nos débuts, au-delà des spectacles, nous avons un projet pédagogique de transmission avec des écoles, des classes de cirque. Nos ateliers d'initiation nous permettaient de nouer des liens avec les autres, d'échanger. On ne voulait pas faire que de la représentation. »*

Des dizaines de projets socioculturels vont ainsi voir le jour. Le cirque sillonne la Bretagne, mettant le chapiteau Pétaouchnok à la disposition des territoires, des habitants, tout en leur proposant des formes artistiques innovantes, mixant cirque et musique. Ces projets participatifs³ de quelques semaines sont conçus avec l'aide de partenaires locaux. « *Nous souhaitons contribuer à bâtir une société où il fait bon vivre. Nous proposons des rêves, nous avons envie que, après notre passage, les gens se partagent ces rêves : lorsqu'ils continuent à faire des choses ensemble, c'est génial ! »*

³ Par exemple, Ville-debout à Langueux : www.letelegramme.fr/local/cotes-d-armor/saint-brieuc/ville/langueux-ville-debout-avec-les-galapiats-25-02-2012-1612276.php

Créé en 2008 à Langueux, le festival Tant qu'il y aura des mouettes, grâce à sa programmation et son ambiance, a su conquérir un large public : 4 000 spectateurs en moyenne (*lire ci-dessous*). C'est aussi l'un des temps forts de la vie associative : le festival est organisé par **une centaine de bénévoles, rencontrés au fil des tournées**, à Langueux, en Bretagne ou ailleurs. « *Tous connaissent bien le projet et ont l'envie de fonctionner en collectif. »*

Tant qu'il y aura des mouettes

« *C'est un temps de rencontres... Rencontre artistique entre le cirque et la musique. Rencontre entre les jeunes et les vieux, entre les artistes et les passants, les bénévoles et les voisins. Rencontre entre les fous et les sages, entre chiens et loups. Rencontre entre le bazar, les bruits, les odeurs et les étoiles. Mais c'est aussi un temps suspendu de simplicité, de sobriété et de liberté. Une grande place à l'essai, à l'expérimentation. Des propositions en gestation aux côtés de spectacles déjà sortis de terre. Une lueur d'espoir pour créer un autre mode de vie et s'engager vers une autre façon d'aborder l'être-ensemble. »*

►► Une association organisée en collectif autogéré

Contrairement à une association classique, où les pouvoirs sont répartis entre le conseil d'administration (CA), le bureau et l'assemblée générale, et où le rôle des salariés consiste à mettre en œuvre les orientations, au sein des Galapiat, **le collectif remplit le rôle d'une assemblée générale permanente** et décide des orientations. **Les instances statutaires n'ont pas de rôle décisionnel.** Des « séminaires » sont organisés tous les quatre mois, pour échanger sur les projets en cours : artistes fondateurs, artistes associés, membres du CA, bénévoles, salariés et proches de l'association y sont invités.

L'association Galapiat a opté pour un système d'autogestion : **chacun est responsable des projets**, dans le cadre de ses compétences. Les orientations des projets, les choix d'organisation, la communication, etc., sont **décidés collectivement**. En revanche, les points techniques sont plutôt tranchés par les personnes expérimentées en la matière.

L'apprentissage de la collégialité

Chargé de diffusion jusqu'à son départ à la retraite en 2014, Alain Séradin a contribué à façonner les projets socio-culturels et les principes d'**autogestion** de Galapiat.

*« Au départ, mon âge me plaçait dans un rôle qui ne me convenait pas : entre le patriarche, le papi et le sage. J'étais le responsable sans vouloir l'être vraiment. Or **personne n'avait envie d'avoir un "chef"**. L'aventure de Galapiat me faisait retrouver les valeurs d'autonomie et d'autogestion que, plus jeune, je défendais dans la vie associative. Nous avons partagé les responsabilités et pris les décisions le plus démocratiquement possible. Peu à peu, chacun a pris ses marques. La première salariée de l'association a joué un rôle très important dans ce fonctionnement collectif : très à l'écoute, elle dialoguait beaucoup pour proposer la décision qui convenait le mieux à chacun. »*

Une salariée confirme : *« Tout est décidé collégialement. Nous sommes une trentaine aux réunions, qui sont préparées très en amont. Nous expliquons pourquoi nous mettons des sujets à l'ordre du jour et les participants lisent les documents avant de venir. Des modérateurs de séance s'assurent que chacun s'exprime. Nous cadrans des orientations, nous ne votons pas : nous cherchons le consensus. Avec l'habitude, ça se passe dans l'échange et l'écoute. Après des frictions au démarrage, avec le temps, nous avons appris à débattre. »*

►► Des réflexions récurrentes sur le fonctionnement

Le collectif Galapiat a recruté jusqu'à quatre salariés pour l'administration et la diffusion des réalisations. Chaque « artiste fondateur » ayant développé plusieurs projets personnels, souvent avec d'autres artistes, l'association a pris de l'envergure : de nombreuses créations, des artistes associés, des tournées en France et à l'international.

Pour faire face au **foisonnement des projets artistiques** ou socioculturels, l'association a réfléchi à ses modes d'organisation et de prise de décision, afin de s'adapter à ces mouvements permanents.

À la suite d'un **dispositif local d'accompagnement (DLA ⁴)**, de nouvelles formules sont trouvées. **Chaque artiste fondateur gère son pôle de projets, tout en restant en lien avec la structure** administrative de l'association et la vie du collectif. Tous les trimestres, à tour de rôle, un « artiste référent » représente les artistes de Galapiat aux réunions avec les salariés et pour divers rendez-vous avec les partenaires.

⁴ Le DLA, dispositif local d'accompagnement, permet aux associations de bénéficier d'un appui extérieur pour se développer et consolider leur économie : www.opale.asso.fr

En 2014, des mouvements dans l'équipe salariée ont rebattu les cartes : certaines fonctions administratives ont été reprises par les bénévoles et les artistes ; chaque pôle de projet a délégué la diffusion et la production à des structures externes, mais l'association a conservé notamment la gestion directe du festival et des projets de territoire.

►► Une nouvelle étape : SCIC ou pas SCIC ?

Huit ans après sa création, l'association estime primordial de continuer à **impliquer les publics, les bénévoles et les artistes dans le projet**, mais **la place prépondérante des professionnels** dans le collectif et **la volonté du CA de ne pas décider** interrogent le **cadre juridique** de l'association loi 1901.

D'autre part, le souhait de **mener des projets artistiques utiles pour le territoire** appelle à un rapprochement **avec des partenaires financiers**. *« Au-delà des subventions, on aimerait parler du projet sur le fond avec nos partenaires. À la fois **rester force de proposition tout en donnant la***

possibilité à nos interlocuteurs de s'associer aux orientations et aux décisions. D'où l'idée d'un éventuel passage en SCIC. »

La réflexion est menée **avec l'union régionale des Scop** : avantages, inconvénients, composition des collèges, statuts doivent favoriser la transversalité entre les personnes occupant des rôles et des fonctions différents. L'étude porte aussi sur le modèle économique : dans une coopérative, chaque cellule aurait une indépendance et chacun serait responsable de sa propre économie.

En parallèle, Galapiat recherche un lieu fixe pour faciliter les rencontres du collectif et développer son cirque expérimental.

Seules certitudes pour l'avenir : les choix des artistes resteront prépondérants et le fonctionnement demeurera collectif.

Partenaires et budgets 2013

- Budget 2013 : 609 599 €.
- Poids financier des actions réalisées : projets locaux (actions culturelles), 19 % ; spectacles (total), 43 % ; festival, 10 % ; chapiteaux, 9 % ; fonctionnement, 19 %.
- Charges : déplacements, restauration et hébergement, 13 % ; salaires, 62 % ; autres charges, 25 %. Embauche d'une centaine d'artistes intermittents (soit 30 équivalents temps plein).
- Produits : billetterie, 8 % ; ventes de spectacles, 52 % ; produits des activités annexes, 11 % ; subventions villes de Langueux et de Saint-Brieuc, 5 % ; subventions aides à l'emploi, 2 % ; autres subventions (CG, région, Adami, ministère de la Culture, direction générale de la création artistique), 17 % ; divers, 5 %.
- Soutien ponctuel de la Drac Bretagne sur des créations et des projets.
- Subventions : 24 % des ressources.
- Budget prévisionnel 2014 : en progression, 1 million d'euros environ.

À RETENIR

Facteurs de réussite

- Un premier spectacle qui ouvre la voie du succès.
- Une énergie créative.
- Voix prépondérante des artistes investis dans tous les domaines : économique, artistique, utilité sociale.
- Chacun est responsable et de ses projets et du projet collectif.
- Tournées internationales, mais implications locale et sociale toujours fortes.
- Processus de réflexion continu sur la cohérence entre fonctionnement, gouvernance, valeurs et statuts.
- Le collectif reste mobilisé au fil du temps.
- La place importante des bénévoles et des spectateurs.
- Le recours au DLA.

Freins/questions

- Statut associatif partiellement adapté au fonctionnement.
- Besoin pour les artistes d'un équilibre entre projets collectifs et projets personnels.
- Concilier ouverture, nouvelles collaborations et cohérence du collectif.
- Nécessité d'ajustements réguliers pour maintenir la dynamique collective.
- Risque d'une image « désordonnée » en raison d'un développement rapide et foisonnant.

CONTACTS



contact@galapiat-cirque.fr



www.galapiat-cirque.fr



06 10 58 02 34



opale